



Rapport d'expertise

Par **Js**, le **31/08/2019** à **12:35**

Bonjour ,

pouvez vous me dire si possible ,

j'ai reçue à ce jour mon rapport suite à un accident causé par une tiers personne . J'avais eu rdv le 1er août mais le médecin m'avais dit que je pouvais fournir d'autres informations ou documents tant que je ne l'avais pas reçue . Mon médecin traitant m'a fait une consolidation avec séquelles . Seulement le 27/08 j'ai retransmis une information suite à une échographie diagnostiquant un problème et risque d'opération du coup , je dois rencontrer un chirurgien . J'espere que c'est pas trop tard pour l'expertise . D'apres Vous ?

Par **carolinedenambride**, le **24/01/2020** à **10:54**

Bonjour,

Vous pourrez toujours obtenir la réouverture de votre dossier pour décaler la date de consolidation ou pour déclarer une aggravation et ce, afin d'obtenir une nouvelle évaluation de vos préjudices.

Très cordialement,

Me Caroline DENAMBRIDE

Avocate au Barreau de LYON